



AFFAIRES SOCIALES

Une mission de la Banque mondiale à Brazzaville

Une délégation de la Banque mondiale séjournera du 3 au 14 février dans la capitale congolaise. Sa mission s'inscrit dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre du Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes qu'elle finance à plus de 83,7 milliards F CFA (133 millions de dollars). [Page 9](#)

ARTS SCÉNIQUES

Hommage à Henri Djombo



Le théâtre de l'environnement à l'ouverture de la Semaine en hommage à Henri Djombo/Adiac La troupe « Le théâtre de l'environnement » a présenté sur les planches de la Maison russe, à Brazzaville, deux pièces inspirées des œuvres de l'écrivain Henri Djombo, notamment "Le cri de la forêt" et "Sur la braise". « Les deux pièces retenues dans le cadre de la semaine de l'auteur sur scène invitent à une utilisation responsable de la richesse de l'environnement », a précisé la directrice de la structure ayant organisé le spectacle, Maria Fakhrutdinova. [Page 13](#)

CONSEIL ÉCONOMIQUE

Le Congo et la France consolident leur partenariat



La présidente du Conseil économique, social et environnemental du Congo, Emilienne Raoul, a échangé à Brazzaville avec Sabine Roux De Bezieux, vice-présidente de la même institution en

France, sur la nécessité de mutualiser leurs pratiques en vue de répondre aux besoins des citoyens. « Nous avons eu un échange constructif, essentiellement axé sur la question de savoir comment

chacune de nos deux institutions pouvait au mieux répondre à sa mission qui est de prendre en compte les attentes de nos citoyens », a indiqué Sabine Roux De Bezieux. [Page 8](#)

PRÉSIDENTIELLE 2026

Le Comité de suivi veut accompagner le processus électoral



Le commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga, a exhorté les membres de la structure à travailler sans relâche afin que le scrutin présidentiel de 2026 se déroule dans

la quiétude. « L'année 2025 est l'année charnière qui nous conduit inexorablement à la présidentielle de 2026 dont nous souhaitons qu'elle se déroule dans la paix », a-t-il déclaré, lors de la session ordinaire dudit Comité. [Page 3](#)

ASSAINISSEMENT URBAIN

Une première conférence s'ouvre aujourd'hui

[Page 6](#)

Éditorial

Kinshasa incendie

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Kinshasa incendie

Des hommes surexcités mettant le feu au drapeau tricolore Vert-Jaune-Rouge de la République du Congo. Le même étendard arraché d'un immeuble abritant les diplomates congolais dans la commune de Kintambo, à Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo (RDC)... « Nous brûlons ce drapeau du Congo-Brazzaville pour le punir de sa complicité avec le Rwanda », clame rageusement un des acteurs.

Tout compte fait, la ville de Goma, dans le Nord-Kivu où se déroulent les combats entre les forces régulières de la RDC et les rebelles du M23 appuyés par les unités du Rwanda s'est rapprochée de Brazzaville, de l'autre côté de la rive de Kinshasa. Si non, comment expliquer ces attaques contre un voisin qui, depuis toujours, appelle à résoudre par le dialogue le conflit dans lequel des milliers de personnes innocentes ont perdu la vie, portent des traumatismes irréparables, ou errent sans espoir d'un point à l'autre à la recherche d'un abri?

Depuis bientôt trois décennies, la présence des forces de maintien de la paix à l'Est de la RDC n'a pas permis de mettre un terme à cette crise impliquant les mouvements rebelles et les armées régulières des pays ayant soutenu en 1996-1997 l'arrivée au pouvoir, à Kinshasa, de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo. A cette époque, remontés contre le régime du maréchal Mobutu, certains pactisèrent avec le Rwanda et l'Ouganda.

En 2006, surmontant toutes les inimitiés, les têtes d'affiche des nombreuses rebellions convinrent de rétablir la paix sans guérir le mal qui était fait. Ce qui explique l'apparition d'autres mouvements rebelles à l'origine de la poursuite des violences que l'on déplore aujourd'hui. S'il n'y a pas de doute que les puissances étrangères profitent du chaos, les nationaux eux aussi ont leur part de responsabilité.

La grande facilité on le sait est de faire porter le chapeau aux autres, et dans le cas des attaques menées contre les représentations de la République du Congo à Kinshasa, un mauvais pas franchi contre le bon voisinage car sauf preuve du contraire, aucun contingent n'est parti de Brazzaville pour alimenter la guerre à Goma et au-delà. Ce recours à la violence tout à fait regrettable contre autrui doit être condamné avec la plus grande fermeté.

Les Dépêches de Brazzaville

ENJEUX POLITIQUES

Le mouvement le « Patriarche » dénonce une campagne de dénigrement du chef de l'Etat

Le comité d'organisation du mouvement le « Patriarche », au cours d'un point de presse le 31 janvier à Brazzaville, a dénoncé des campagnes de dénigrement, « teintées de mépris », à l'égard du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, et mis en garde leurs auteurs et coauteurs.

Selon le mouvement le « Patriarche », les campagnes contre le chef de l'Etat sont souvent organisées par des « prétendus hommes politiques, manquant totalement d'élégance et de courtoisie républicaine ». « En date du 30 janvier 2025, un président d'un parti politique, n'ayant aucune existence légale, et ne pouvant personnellement justifier d'une expérience professionnelle pertinente, s'est permis une fois de plus de donner des leçons de gouvernance d'un Etat, allant jusqu'à traiter le président de la République d'empereur du désespoir. Ce genre de propos outranciers, passibles sous d'autres cieux de poursuites judiciaires, dénote simplement d'une inconscience et d'une immaturité avérée », a condamné le porte-parole de ce mouvement qui soutient le président de la République, Éric Golo, sans pourtant nommer le président du parti politique incriminé.

D'après lui, cette attitude « récidiviste » confirme un constat amer d'une catégorie de supposés hommes politiques, qui n'ont pour offre à la population que « des critiques, souvent tordues, désobligeantes ou simplement construites de faussetés, de contre vérité, en travestissant

même les choses factuelles vérifiables et quantifiables ». Le mouvement le « Patriarche » s'est, par ailleurs, dit étonné et surpris de constater que ces supposés opposants sont soutenus et surtout financés par des personnes qui le jour mangent à la table du président de la République et la nuit financent « les mercenaires politiques, pour dire de leur part ce qu'ils n'ont pas le courage de dire parce que comptables de ce qu'ils critiquent dans l'ombre ». Les défenseurs des idéaux du chef de l'Etat ont, enfin, interpellé cette catégorie de personnes qu'ils qualifient de « rats du jardin », les appelant à une prise de conscience d'autant plus qu'elles avanceraient en eau trouble sans pourtant se rendre compte des risques. « Nous attirons l'attention de ceux qui fabriquent, financent et placent des candidats demandeurs d'emplois et oisifs, face à un homme qui consacre toute sa vie à être au service du Congo et des causes nobles en Afrique et partout dans le monde. La présidentielle de 2026 doit être un moment de consécration pour le Patriarche. Toute velléité à ramener ce schéma désuet, de financer les opposants au Patriarche sera combattu avec la dernière énergie. Les auteurs,

les coauteurs et complices seront dénoncés », ont-ils prévenu.

Répondant aux quelques questions des journalistes, Marc Alain Mentot a affirmé que leur mouvement détenait des informations pertinentes faisant état des hommes politiques qui financent des pseudos opposants. Il a rappelé que leur action consiste à hisser le « Patriarche », donc le président Denis Sassou N'Gusso, à la hauteur de ce qu'il mérite au regard de ce qu'il représente pour ce mouvement. « Donc, nous ne permettrons pas que ce genre d'attitude puisse continuer. Ce n'est pas une lâcheté ou une peur pour ne pas nommer ces personnes, c'est un processus bien réfléchi ; nous commençons par la mise en garde, si ce comportement ne cesse pas, nous allons sans retenue dénoncer, citer nommément ceux qui le font », a dit Marc Alain Mentot.

Incarné par l'ancien ministre et député, Digne Elvis Tsalissan Okombi, président de l'Union pour un mouvement populaire, le mouvement le « Patriarche » va lancer un appel au rassemblement autour du président Denis Sassou N'Gusso, le 9 février au boulevard Alfred-Raoul de Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

PRÉSIDENTIELLE 2026

Le Comité de suivi affûte les armes

Parmi les souhaits formulés par le commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga, lors de la session ordinaire de son institution tenue le 31 janvier à Brazzaville, figure celui relatif à l'organisation dans la paix du scrutin présidentiel de 2026.

« L'année 2025 est l'année charnière qui nous conduit inexorablement au scrutin présidentiel de 2026 dont nous souhaitons qu'il se déroule dans la paix. Ainsi j'exhorte tous les membres du Comité de suivi à continuer à travailler sans relâche afin de répondre aux missions qui sont les nôtres pour continuer à mériter de la confiance du président de la République et de la nation toute entière », a déclaré Marius Mouambenga.

Avant de décliner l'ordre du jour de la réunion qui s'articulait sur trois points, à savoir le rapport d'activités 2024 ; le programme d'activités et le projet du budget, le commissaire général a énuméré sommairement les activités menées par son institution l'année 2024, notamment les rencontres avec les acteurs politiques de l'UDH-Yuki et de l'Upads, deux partis politiques déchirés par les crises internes ;



Une vue du présidium/Adiac

la relance de la coopération avec la représentation de l'Organisation internationale de la francophonie ; la proposition à la tutelle des états généraux sur le phénomène « Bébé noirs » et l'élaboration des notes mensuelles de conjoncture mettant en relief les problèmes politiques, économiques, socio-culturels et environnementaux.

A propos du phénomène

« Bébé noirs », Marius Mouambenga a indiqué que le Comité de suivi est pré-occupé par la montée du banditisme juvénile pour lequel il est indispensable de fournir des efforts pour en éradiquer de peur qu'il ne prenne corps et ne s'enracine dans la société congolaise. Ainsi a-t-il ajouté, le Comité de suivi est prêt à contribuer aux efforts de la Force publique dont les ac-

tions commencent à donner quelques résultats satisfaisants.

Par ailleurs, il a rappelé aux membres du Comité de suivi la mission fondamentale de leur institution, à savoir contribuer à la préservation de la paix au plan national. Cette paix, a-t-il insisté, si chère aux hommes mais qui demeure cependant menacée hélas dans plusieurs pays à travers le monde.

Notons que la cérémonie d'ouverture de la session ordinaire a été placée sous le patronage du ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République et président du Comité de suivi, Florent Ntsiba qui, dans son discours, a appelé les membres de cette institution à avoir à l'esprit la préservation de la paix dans une période qui précède l'élection présidentielle de 2026. De même qu'il a loué la disponibilité du Comité de suivi d'appuyer les efforts des pouvoirs publics dans l'éradication du phénomène « Bébé noirs ».

Roger Ngombé

« L'année 2025 est l'année charnière qui nous conduit inexorablement au scrutin présidentiel de 2026 dont nous souhaitons qu'il se déroule dans la paix. Ainsi j'exhorte tous les membres du Comité de suivi à continuer à travailler sans relâche afin de répondre aux missions qui sont les nôtres pour continuer à mériter de la confiance du président de la République et de la nation toute entière »

LE FAIT DU JOUR

Star mondiale?

On pourrait le dire de l'ancien et nouveau président des Etats-Unis d'Amérique, Donald Trump, investi pour la seconde fois à la tête de son pays le 20 janvier dernier. Avec son style « inclassable », il embarque le monde sur un chemin dont on peut avoir de la peine à situer où il mènera. À travers son réseau social il distribue les points, menace de sanctions d'éventuels « récalcitrants », jure fidélité à certains alliés, catégorise ses amis et ses adversaires.

Ce qui est certain, le milliardaire venu en politique par bravade – il n'a pas été fabriqué dans les arcanes de l'establishment traditionnel du pays de l'Oncle Sam- a le sentiment que tout dépendra désormais de lui, et de lui tout seul selon sa vision et son intention proclamée de rendre sa force et sa grandeur à l'Amérique.

Tout, c'est-à-dire de quelle manière les autres pays devront commercer avec les Etats-Unis. Les règles étant fixées par Washington qui, sûr de son avance en divers domaines, mettra en place un système primant avant tout ses intérêts. Et cette nouvelle vision des relations internationales doit être d'application partout.

Les observateurs de la méthode Trump estiment que cet homme fonctionne en politique comme en affaires, le domaine dans lequel il a prospéré. Pour toute négociation, il monte les enchères dès le départ, tente d'imposer ses vues, quitte à gagner entièrement la partie ou à s'autoriser des concessions s'il a en face de lui un partenaire averti. À l'international, sa relation avec ses homologues chinois, Xi Jinping, et russe, Vladimir Poutine, constituera sans nul doute le banc d'essai

de cette politique mi-coercitive, mi-suggestive.

Vis-à-vis du dirigeant chinois, à la tête d'un pays déjà si grand par sa géographie et par sa population, mais qui ne fait que « grandir », le président américain sait que la partie ne sera pas facile, car l'empire du Milieu, sous sa férule communiste n'a pas tendance à se faire plier. À l'égard du chef du Kremlin, les premiers signaux d'une éventuelle rencontre au sommet laissent entrevoir également que chacun a son agenda. Un avantage : Donald Trump, contrairement à son prédécesseur, Joe Biden, ne s'interdit pas de dialoguer avec Vladimir Poutine.

Terminons par ce point « apolitique » au sens intrinsèque du terme, mais qui a pu lier Washington, Beijing et Moscou : lors de son discours d'investiture, le 20 janvier, le

président Donald Trump a fait écho de son engagement à préserver la société des manipulations liées à la famille, telle qu'elle a pour base depuis la nuit des temps la complicité du binôme masculin-féminin. Cette posture a rassuré nombre de nations sur les cinq continents qui sont attachées à ce que le viol des mœurs ne poursuive pas son expansion comme cela a semblé l'être obstinément ces dernières années à l'initiative des pays dits développés.

Et si cette première convergence de vues faisait la part belle à une ouverture vers moins d'animosité entre les Etats, et notamment les « Grands » de ce monde ? Il se porterait peut-être mieux, et l'Amérique, dont le chef de l'exécutif posté à la Maison Blanche apparaît comme la grande star mondiale, en sortirait ragaillardie.

Gankama N'Siah

DÉPARTEMENT DU POOL

Nicéphore Fylla Saint-Eudes échange avec les sages de Kinkala

L'élu de la commune de Kinkala, Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes a eu, le 31 janvier, des rencontres et discussions avec les sages et chefs de quartier de la commune de Kinkala ainsi qu'avec les chefs de village. Ils ont évoqué plusieurs points dont la nécessité du maintien de la paix.

Les échanges entre le président du Parti républicain libéral et les chefs de village, sages et notables de Kinkala ont porté sur les sujets qui concernent le développement de cette partie du département du Pool. Ils ont ainsi évoqué, sans langue de bois, les questions liées à l'unité, la cohésion sociale, l'insertion des jeunes et au maintien de la paix.

Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes, par ailleurs ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, a salué le dynamisme et le soutien des responsables à l'endroit de sa personne ainsi qu'au président de la République.

Selon lui, l'on ne peut venir dans un village sans rencontrer les sages et autres autorités. La paix n'a pas de prix. Il est important que ceux-ci gèrent depuis les cellules familiales et conscientisent sur la notion de paix. Ils l'ont promis au pré-



sident de la République et il a été heureux qu'ils réalisent leur promesse.

« C'est vous qui détenez toute la puissance et les énergies de nos localités. C'est grâce

à vos prières que nous recevons des bénédictions.

Nous sommes fiers des efforts que vous fournissez pour le maintien de la paix dans notre département, en par-

Le député s'entretenant avec les sages Adiac tuculier, et sur toute l'étendue du territoire national, en général. Le président de la République compte sur votre sagesse puisque vous lui avez promis la paix lors

de la rencontre au Palais du peuple», a-t-il dit.

Les chefs de quartier, les sages et les notables ont invoqué les esprits des ancêtres afin de les inviter à protéger, comme d'habitude, les fils de Kinkala tout en conservant la paix qui règne dans cette partie du pays. « Nous sommes très heureux de vous avoir comme député dans la commune de Kinkala. Lorsque l'état de votre santé s'est dégradé, la population a eu un choc et nous vous avons mis dans les prières jusqu'à votre rétablissement. Nous sommes très contents de vous revoir aujourd'hui », ont lancé les sages.

Le sous-préfet de Kinkala, François Nsuini, a rappelé et expliqué les efforts que le gouvernement fournit pour le maintien de la paix. Il a aussi mis en exergue le travail des chefs de quartier et village dans la conscientisation des jeunes.

Rude Ngoma

PRÉSIDENTIELLE 2026

Kimba appelle Denis Sassou N'Guesso à faire acte de candidature

Les habitants du district de Kimba, dans le département de Djoué-Léfini, ont récemment demandé au chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, de faire acte de candidature à l'élection présidentielle de 2026.

Femmes, jeunes et sages de la localité ont exprimé leur vœu au cours de la descente à la base, du 25 au 27 janvier, du député de la circonscription électorale unique de Kimba, Antoine Béli Bokolojoué. Accompagné de ses collègues de Ngoko (Cuvette), Bambama et Zanaga (Lékoumou), Madingou Kayes (Kouilou), Mbon (Plateaux) et Komono (Bouenza), l'élu de Kimba est allé rendre compte à ses mandants des conclusions des dernières sessions de l'Assemblée nationale.

« Si nous revenons un peu en arrière, en 2016, nous avons massivement voté le président de la République qui était sorti premier dans le district de Kimba. En 2021, nous avons également fait le même travail, et c'est cet engouement que nous les jeunes, unanimement, prenons la décision de recommander au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, de se présenter à la présidentielle de 2026 », a déclaré un jeune de Kimba.

Résumant le contenu des différents discours prononcés par les femmes, la jeunesse et le président des sages de la localité, un sage a également rappelé la nécessité de soutenir l'actuel chef de l'Etat pour

un nouveau quinquennat en 2026. S'agissant des échanges proprement dits, ils ont tourné autour de la création du nouveau département Djoué-Léfini dont Kimba fait désormais partie ainsi que des avantages dont il va bénéficier; le quotidien des habitants; la construction des ponts sur les rivières Doué et Lilali. Antoine Bokolojoué a, par ailleurs, annoncé la gratuité des taxes des commerçants au marché de Kimba pour une période de trois mois. Il est également revenu sur l'adoption de la loi sur la profession de l'architecte à l'Assemblée nationale. Une loi qu'il a proposée. Le député de Kimba a aussi appelé ses mandants à cultiver les valeurs de paix, de la cohésion pour l'unité des filles et fils de cette sous-préfecture.

« Les habitants ont posé beaucoup de problèmes : l'entretien des routes, la construction des ponts, le problème de la drogue. Je leur ai expliqué que l'Assemblée nationale a récemment voté une loi sur les stupéfiants, en attendant son adoption au Sénat et sa promulgation par le président de la République, ensuite les choses vont s'arranger », a résumé Antoine Béli Bokolojoué.



Consolider les liens entre les filles et fils de la localité

Selon lui, la population est heureuse d'appartenir au département Djoué-Léfini et veut que l'on tienne compte désormais de Kimba comme un district à part entière. En effet, le député a expliqué que le président de la République venait de promulguer la loi créant les nouveaux départements. Il reste désormais au gouvernement de procéder à la nomination des autorités locales, à savoir le préfet et le secrétaire général du département, le sous-préfet et le secrétaire général d'Odziba. L'élu a promis de prendre toute sa responsabilité

pour accompagner le gouvernement dans la mise en place de ce nouveau département.

Habitants de Kimba et membres de la délégation ont été ravis de compter parmi eux la présence de l'ancien député de cette localité. Un exemple à suivre pour le député de Ngoko, Blaise Ambeto. « Il y a quelque chose de formidable qui m'a plu, c'est de voir aux côtés du député son ancien challenger, celui qui l'a emmené au deuxième tour, et qui, après la victoire de son adversaire, a pris soin de le féliciter, de s'ouvrir à lui et de lui dire que le combat est terminé, tu as gagné,

Les députés saluant la population DR je suis avec toi pour le bien, le bonheur, l'avenir et l'unité de Kimba. C'est une leçon de démocratie, de fairplay que Kimba vient de donner à l'ensemble du pays. Cela devrait être comme cela partout : faire du combat politique un jeu. Celui qui a perdu félicite le gagnant et ensemble on construit », a-t-il retenu.

Pour certains habitants de Kimba, l'ambiance qui règne actuellement entre Antoine Bokolojoué et son prédécesseur est un signal fort qui témoigne du raffermissement et de la consolidation de l'unité entre les filles et fils de la localité.

Parfait Wilfried Douniama

ASSAINISSEMENT URBAIN

Une première conférence s'ouvre aujourd'hui

Le Palais des congrès de Brazzaville accueillera, le 3 février, la première conférence sur l'assainissement urbain en République du Congo, sous le haut patronage du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

L'initiative portée par le ministère de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier réunira les principaux acteurs engagés dans la gestion des déchets et la préservation de l'environnement urbain.

Face aux défis croissants liés à l'urbanisation rapide, la gestion efficace de l'assainissement en milieu urbain devient une priorité nationale. La conférence vise à poser les bases d'une politique durable en la matière, avec pour ambition de bâtir des villes résilientes et écologiquement viables.

Parmi les participants, il y aura les autorités locales et déconcentrées, les organisations du système des Nations Unies, l'Union européenne ainsi que di-

vers experts et partenaires techniques. Ces acteurs vont conjuguer leurs efforts pour identifier des solutions adaptées aux réalités locales et tracer les perspectives d'un assainissement urbain efficace et inclusif.

Vers une meilleure gestion des déchets urbains

La problématique de l'assainissement en République du Congo reste un défi majeur, notamment en ce qui concerne la gestion des déchets, l'accès à des infrastructures modernes et la sensibilisation de la population. Cette conférence ambitionne donc de définir des stratégies concrètes pour améliorer la situation, notamment à travers des réformes institutionnelles,



le renforcement des capacités et la mobilisation des financements.

Ce grand rendez-vous marque une étape clé dans la réflexion sur l'avenir des villes congolaises et pourrait déboucher sur la mise

en place de programmes structurants visant à réduire l'impact environnemental des déchets et promouvoir une économie circulaire.

Avec l'implication des différents partenaires natio-

naux et internationaux, cette première conférence sur l'assainissement au Congo ouvre la voie à une transformation durable des communes du pays, pour un cadre de vie plus sain et plus attractif.

Durly Emilia Gankama

Lancement de la campagne «Zéro déchet» dans l'espace public

Après l'atelier qui a regroupé des organisations non gouvernementales (ONG) et les pouvoirs publics, le 29 janvier, l'ONG Protection environnement association (PEA) a organisé un autre avec des associations et autres organisations de la société civile, le 31 janvier, au Centre interdiocésain des œuvres sur le thème « Mobilisation des organisations de la société civile pour la cause du plaidoyer gestion durable des ordures ménagères à Brazzaville ».

Si l'objectif de l'atelier du 29 janvier a été d'avoir l'opinion des pouvoirs publics au sujet des politiques publiques en matière de gestion des ordures ménagères au Congo, celui du 31 janvier a eu pour objectif d'avoir le soutien des organisations de la société civile, d'échanger et de trouver les meilleures stratégies pour la cause dudit plaidoyer, celui de «Zéro déchet» dans la ville de Brazzaville. Pour ce faire, les participants se sont plongés dans des travaux en listant des problèmes (motifs de la pétition), des solutions (demande en direction des décideurs).

Destin Picko Kaya, membre de l'ONG PEA, a fait ressortir les problèmes retenus et les solutions trouvées lors des travaux. Parmi ces problèmes, il y a la communication; le dysfonctionnement dans la chaîne de gestion des déchets; l'opacité dans la passation des marchés publics et le manque d'implication des acteurs.

Quant aux solutions envisagées, il y a le renforcement de l'information, de l'éducation et de la communication; le respect des règles de transparence sur la passation des marchés publics; et, enfin, l'implication inclusive des acteurs. En effet, la finalité pour ces organisations de la société civile était de



Les représentants de la société civile lors des travaux en groupe/Adiac

trouver les moyens stratégiques de mobilisation, parce qu'au bout du compte, c'est de lancer la campagne «Zéro déchet» et signer les pétitions des membres de la société civile présents.

A l'issue de cet atelier, une vingtaine de pétitions a été signée pour marquer le début de la campagne «Zéro déchet» dans l'espace public de Brazzaville. Les pétitions sont adressées à l'endroit du gouvernement pour qu'il signe un contrat avec une agence spécialisée qui va remplacer Averda afin

qu'il n'existe plus d'amoncèlement des déchets dans l'espace public de Brazzaville.

La signature d'un contrat avec une agence spécialisée s'impose

« Aujourd'hui, cela a été le lancement de la campagne de pétitions. Nous demandons à tous ceux qui peuvent bien nous rejoindre de venir signer cette pétition car, si on a beaucoup de monde qui signe cette pétition, cela aura plus d'impact

au lieu de se plaindre dans son coin. C'est comme un fils qui a un besoin, il doit l'exprimer à son père, sinon son père ne le saura pas. Donc, il faut demander à notre gouvernement le règlement de cette situation d'amoncèlement des déchets dans l'espace public de Brazzaville. Nous devons lui dire que l'amoncèlement de ces déchets dans l'espace public occasionne des maladies et un impact aussi sur l'environnement. Du coup, nous lui demandons de signer

un contrat avec une agence spécialisée pour qu'il n'y ait plus cela », a indiqué le manager général de l'ONG PEA, Serge Patrick Mvouama.

Les organisations de la société civile ont souhaité que cela soit opérationnel d'ici à fin mars, parce que plus le temps passe, plus il y a de l'impact au niveau sanitaire et environnemental. « Au terme de cet atelier, nous pouvons dire que nous sommes satisfaits. Il fallait d'abord travailler, c'est ce que nous avons fait avec les représentants de la société civile car ce n'est pas une pétition de l'ONG PEA, mais plutôt une pétition qui a été écrite aujourd'hui par les membres de la société civile et qui sera adressée au gouvernement », a précisé Serge Patrick Mvouama.

Notons que cet atelier organisé par l'ONG PEA s'inscrivait dans le cadre du projet «Plaidoyer sur la gestion durable des ordures ménagères à Brazzaville», financé par l'Union européenne, à travers le Precap-Ccod. Un projet initié à la suite de la situation que constatent les Brazzavillois, notamment l'amoncèlement des déchets dans l'espace public.

Bruno Zéphirin Okokana

ANNONCE DE RECRUTEMENT

Une institution financière recherche les profils selon les détails ci après:

Lieu de travail : OYO

•CAISSIER

Formation

- Niveau d'étude Bac minimum;
- Formation sur opérations de caisse;
- Formation en gestion des risques.

Compétences

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- Être rigoureux et méthodique
- Être disponible et avoir le sens du service
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse
- Être patient, courtois et avoir une écoute active
- Être soigneux et avoir des qualités rédactionnelles

Contrôleur conformité

Formation

Bac+3/5 idéalement juridique avec une expérience significative dans le domaine juridique et ou contrôleur interne idéalement dans un environnement bancaire.

Compétences

- Forte culture du risque
- Rigueur
- Sens de l'éthique
- Réactivité
- Esprit pragmatique et méthodique
- Pédagogie
- Gestionnaire de liaison clientèle

Compétences

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- Être rigoureux et méthodique
- Être disponible et avoir le sens du service
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse
- Être patient, courtois et avoir une écoute active
- Être soigneux et avoir des qualités rédactionnelles
- Avoir des connaissances en matière des produits

bancaires;

Formation :

•Diplôme de Licence (Bac+3) ou supérieur, ceux qui étudient la finance, le droit, les mathématiques, l'économie, le management, les finances et la comptabilité comme spécialités sont prioritaires;

CHARGE DES OPERATIONS INTERNATIONALES

Compétences

- Avoir des connaissances en économie, gestion, banque, finance, commerce international
- Avoir une bonne connaissance de la réglementation des changes en vigueur dans la CEMAC
- Avoir une bonne connaissance des textes réglementaires se rapportant à la LAB/LFT

Formation

- Avoir au minimum un niveau Bac+2 ou plus en économie, gestion, banque, finance

VERIFICATEUR DE CAISSE

Compétences

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- Être rigoureux et méthodique
- Être disponible et avoir le sens du service
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse
- Être patient, courtois et avoir une écoute active
- Être soigneux et avoir des qualités rédactionnelles

Formation

•Diplôme de maîtrise (Bac+4) ou supérieur. Ceux qui étudient la finance, le droit, les mathématiques, l'économie, le management, les finances et la comptabilité comme spécialités sont prioritaires;

•Formation sur les opérations;

•Formation en gestion des risques.

NB: les candidatures sont à envoyer par voie électronique à l'adresse suivante: recrutecongolais@gmail.com. Le dernier délai de dépôt de candidature est fixé au 12 Février 2025 à 23h59.

CHARGES DE CLIENTELE GRANDES ENTREPRISES

Lieu de travail : BRAZZAVILLE

Compétences attendues

- Bonne connaissance des caractéristiques des services et des produits bancaires à destination des entreprises
- Bonne connaissance des techniques de financement et de l'analyse des risques financiers,
- Bonne connaissance du secteur économique congolais,
- Bonne connaissance de la réglementation bancaire, juridique, comptable et fiscale,
- Pratique indispensable de l'anglais pour la clientèle internationale,
- Bonne connaissance des techniques de négociation commerciale,
- Bonne connaissance des techniques de vente et de prospection.

Compétences comportementales - savoir-être

- Esprit d'adaptation,
- Faire preuve de capacités relationnelles et de communication,
- Savoir planifier et organiser sa charge de travail.

Compétences opérationnelles - savoir-faire

- Anticiper les besoins des clients et apporter une réponse adaptée aux attentes,
- Conduire et conclure un entretien commercial en face à face ou à distance,
- Conduire une démarche de prospection,
- Conduire une négociation commerciale,
- Détecter les risques financiers (fraude fiscale, blanchiment...),
- Rédiger des rapports d'activité,
- Savoir gérer les conflits avec les clients,
- Savoir gérer les situations d'urgence,
- Savoir tisser et entretenir un réseau de relations,
- Maîtriser les outils digitaux et les outils collaboratifs

Prérequis :

- Être au minimum titulaire d'un BAC + 3 en économie, gestion, finance ou droit,
- Avoir une expérience bancaire d'au moins 3 ans



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

BASSIN DU CONGO

Les ministres valident l'extension du mécanisme de paiement

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a participé le 29 janvier par visioconférence à la clôture de la conférence interministérielle internationale sur le déploiement des paiements pour services environnementaux en Afrique centrale, au cours de laquelle a été validée l'extension du mécanisme de paiement de ces services aux États de la région.

L'interministérielle internationale coordonnée par la ministre de l'Environnement de la République démocratique du Congo (RDC), Eve Bazaïba, a regroupé six pays du bassin du Congo. L'un des principaux points a été l'introduction et l'extension du modèle des paiements pour services environnementaux. Il permet de rémunérer les pays, les communautés locales et les acteurs privés qui préservent l'environnement en assurant des services écologiques, comme la séquestration du carbone ou la conservation ainsi que la lutte contre le braconnage...

La rencontre organisée en RDC du 27 au 29 janvier avait pour objectif de renforcer la coopération internationale entre les États membres autour de la préservation des forêts du bassin Congo, un écosystème vital pour la biodiversité mondiale et la régulation du climat.

En prenant la parole à cette rencontre stratégique, la ministre coordinatrice technique de la Commission climat du bassin du Congo a souligné l'importance et l'engagement des pays de la sous-région dans la lutte contre le changement climatique et la déforestation. Elle a notamment insisté sur trois axes essentiels pour la consolidation des actions afin de lutter conjointement contre la pollution et la gestion durable des forêts. « Je saisis cette occasion pour marteler davantage



La ministre Arlette Soudan-Nonault/Adiac

sur notre obligation de considérer dans la composante conservation non seulement des forêts mais aussi des tourbières, la biodiversité et les ressources en eaux », a déclaré Arlette Soudan-Nonault.

Outre l'extension du mécanisme de paiement de services environnementaux, les participants à la conférence ont aussi conforté leur position sur la protection des forêts du bassin du Congo, la biodiversité et autres.

La réunion de Kinshasa a été un point de convergence important pour le partage d'expérience entre les pays afin de renforcer les engagements politiques. Elle a été éga-

lement l'occasion pour les pays du bassin du Congo d'inscrire dans la durabilité la gestion de leurs forêts en vue de contribuer à la préservation de la planète face aux défis environnementaux et mondiaux.

Ces échanges qui ont eu lieu sous l'impulsion de la ministre de l'Environnement du Congo ont jeté les bases d'une collaboration renforcée pour la mise en œuvre du paiement de services environnementaux et la sauvegarde de la biodiversité dans la sous-région.

La biodiversité du bassin du Congo est un bien précieux non seulement pour les pays riverains mais aussi pour l'ensemble de la planète. C'est

ainsi que la ministre Arlette Soudan-Nonault a rappelé que cette région abrite une flore et une faune uniques, dont de nombreuses espèces sont menacées. Elle a réaffirmé l'engagement du Congo à intensifier les efforts pour la protection des habitats naturels, dans le cadre de la coopération étroite avec les autres nations africaines et les partenaires internationaux; la mise en place des politiques publiques axées sur la sauvegarde de la biodiversité. Les autorités des pays membres ont validé une note de production commune sur les paiements pour services environnementaux ainsi qu'une feuille de route pour la mobilisation politique et financière. Ces documents informent sur les processus parallèles conduits au niveau de la sous-région, notamment au sein de la Communauté des États de l'Afrique centrale et la Commission des forêts d'Afrique centrale en faveur des forêts du bassin Congo.

Ces forêts couvrent une superficie de 233 millions d'hectares et jouent un rôle crucial dans l'équilibre écologique mondial. Elles sont des puits de carbone importants et contribuent à la régulation du climat mondial. Cependant, face aux pressions de l'exploitation illégale et de l'agriculture intensive, ces forêts se trouvent aujourd'hui menacées. « Nous venons de poser un acte qui fera écho tant à l'échelle de nos

pays ainsi qu'à l'échelle internationale, mettant à contribution la collaboration plus poussée de nos experts avec l'initiative pour la forêt de l'Afrique centrale pour dérouler les aspects techniques de la feuille de route de Kinshasa. Le paiement pour services environnementaux suscite beaucoup d'espoir tant pour la conservation des écosystèmes naturels que pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans les pays du bassin du Congo », a indiqué la ministre Arlette Soudan-Nonault.

S'exprimant sur les stratégies communes qui incitent la conservation des espaces forestiers, la ministre coordinatrice technique de la Commission climat du bassin du Congo a lancé: « Accompagnons nos chefs d'État et nos gouvernements pour ouvrir demain le métier d'opérateur de services environnementaux dans les pratiques durables de l'agroforesterie, l'aforesterie et du reboisement de la gestion durable des forêts ainsi que de la conservation des forêts, tourbières, de la biodiversité et des ressources en eaux ».

Signalons que cette initiative marque un pas de plus vers la consolidation d'un partenariat global pour la protection de l'environnement et la lutte contre la dégradation des écosystèmes du bassin du Congo.

Fortuné Ibara

Programme des obsèques de Didace Mbemba

Germain Bemba - Bantsimba, deuxième vice-maire de la ville de Pointe-Noire, Hubert Bemba -Milandou, directeur de cabinet du président de l'Assemblée nationale, Nadine Mbemba, en service au ministère de l'Enseignement technique et Professionnel, les enfants du feu Joseph Bruno Bemba, la famille de feu Antoine Ndala, la famille Mpickou, annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur frère, fils et époux, Didace Mbemba, agent retraité du Chemin de Fer Congo Océan survenu le 20 janvier 2025 au CHU de Brazzaville se présente comme suit :



Lundi 3 février 2025

09H 00: levée de corps et recueillement salle V.I.P de la morgue municipale de Brazzaville
10H 30: départ pour la résidence familiale, n°9 rue Anatole Nkoukou, quartier Kintsana, arrondissement 8 Madibou et recueillement ;
12H 00: messe de requiem en la paroisse Saint-Paul de Madibou ;
14H 00: inhumation au cimetière les élus du ciel de Koubola ;
16H 00: retour au domicile familial et fin de la cérémonie.

NÉCHROLOGIE



Antoinette Otoumou, Cécile Eboura, Stanislas Okassou, Patrick Okemba Ndokou et la famille Ndokou ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Makoua, Ouesso, Impfondo, Pointe-Noire et Brazzaville le décès inopiné de leur fils, cousin, oncle, père et grand-père Jean Louis Ndokou dit « Bob du Pont » survenu le 1er février 2025 à Impfondo des suites d'une crise. Le deuil se tient au domicile familial à Makoua, au quartier Bonga (Ebongo).

Les obsèques sont prévues pour le lundi 3 février à Makoua. Que son âme repose en paix !

COOPÉRATION

Les CESE du Congo et de France veulent renforcer leur partenariat

La vice-présidente du Conseil économique, social et environnemental de France, Sabine Roux de Bezieux, a été reçue en audience, le 30 janvier à Brazzaville, par Émilienne Raoul, présidente du Conseil économique, social et environnemental (CESE) du Congo, avec qui elle a évoqué la nécessité de collaborer et de mutualiser leurs pratiques méthodologiques pour répondre aux besoins des citoyens.

Les échanges qui se sont tenus dans le cadre du partenariat entre les deux institutions datant de 2010 ont porté sur les modalités d'écoute, de prise en compte des attentes des citoyens; les conventions citoyennes; les enquêtes auprès de la population; la manière dont les spécificités de chaque région ou département pouvaient être prises en compte dans les avis ou les rapports produits par les Conseils économiques, sociaux et environnementaux.

Les représentantes des deux institutions ont exprimé leur volonté à collaborer pour améliorer la représentation des citoyens dans le processus de décision dans un partage d'expérience. «*Nous avons eu un échange constructif, essentiellement axé sur la question de savoir comment chacune de nos deux institutions pouvait au mieux répondre à sa mission qui est de prendre en compte les attentes de nos citoyens et les porter, de façon cohérente et organisée, auprès de nos assemblées législatives et auprès du gouvernement*», a indiqué Sa-



Émilienne Raoul et Sabine Roux de Bezieux. Adiac

bine Roux De Bezieux.

Au Congo ou en France, comme ailleurs dans le monde, les conventions citoyennes ont été

largement utilisées pour aborder des questions complexes, telles que la transition écologique. Elles constituent une méthodologie

exemplaire pour offrir aux citoyens un espace où ils peuvent exprimer leurs préoccupations et suggestions sur des sujets cru-

ciaux; renforcent les mécanismes d'écoute de la population afin d'assurer que les décisions prises par les gouvernements soient réellement représentatives de ses besoins et de ses aspirations.

La vice-présidente du CESE de France a, en outre, développé à la présidente du CESE congolais l'œuvre des différentes commissions de son institution, la manière dont les deux peuvent mutualiser certaines des pratiques et méthodologies.

Signalons que le rôle du CESE est de conseiller les pouvoirs publics en matière économique, sociale et environnementale. Il peut aussi être saisi par le Premier ministre pour avis sur les projets de loi de programmation à caractère économique, social et environnemental. Le CESE est chargé de conseiller le gouvernement et le parlement dans l'élaboration des lois et des politiques publiques économiques, sociales et environnementales. Il fonde son travail sur l'écoute, le dialogue et la recherche d'un consensus exigeant.

Fortuné Ibara

Assurer la croissance et l'investissement dans une nouvelle ère

Le premier Congo Energy & Investment Forum réunira des investisseurs internationaux et des acteurs locaux afin d'explorer les opportunités nationales et régionales dans les domaines de l'énergie et des infrastructures.

L'événement mettra en lumière les derniers projets de transformation du gaz en électricité et fournira des mises à jour sur les expansions en cours à travers le pays.

RÉSERVEZ VOTRE CARTE DE DÉLÉGUÉ

congoenergyinvestment.com



Soutenu par
MINISTÈRE
DES HYDROCARBURES
RÉPUBLIQUE
DU CONGO



Congo
Energy
& Investment
Forum

25-26
MARS 2025
BRAZZAVILLE
République du Congo

Centre International
de Conférence
de Kintélé

Soutenu par

African
Energy
Chamber

Organisé par



AFFAIRES SOCIALES

Une mission d'évaluation de la Banque mondiale attendue à Brazzaville

Conduite par le spécialiste principal en protection sociale, Joachim Boko, la délégation de la Banque mondiale (BM) séjournera du 3 au 14 février dans la capitale congolaise. Cette mission devrait accélérer la mise en œuvre du programme des filets sociaux, notamment le lancement de la nouvelle phase de transferts monétaires aux familles vulnérables.

L'arrivée de la délégation de la BM s'inscrit dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre du Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ), financé par l'institution de Bretton Woods à plus de 83,7 milliards F CFA (133 millions de dollars). Les émissaires de cette institution s'entretiendront avec les autorités de tutelle, y compris surtout avec les animateurs du PSIPJ sur les avancées réalisées avant de visiter les marchés Soukisa, dans le cinquième arrondissement, Ouenzé, et Total, dans le deuxième arrondissement, Bacongo. Les deux marchés domaniaux sont sélectionnés pour un programme pilote sur la petite enfance avec l'aménagement des espaces devant abriter des crèches et garderies d'enfants au profit des femmes exerçant autour des lieux. La descente sur le terrain va permettre aux visiteurs d'évaluer les résultats

des efforts entrepris en faveur de cette initiative, dont le but est de contribuer à l'amélioration de l'accès aux services de développement de la petite enfance de qualité pour les femmes, leurs enfants et les familles vulnérables.

Durant ces dix jours, la mission va examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités et préparer la revue à mi-parcours du projet ; travailler avec la partie congolaise sur l'identification et l'aménagement des espaces pour l'installation des crèches pilotes sur la petite enfance ; procéder au lancement de la collecte de données pour un diagnostic exhaustif de l'emploi en République du Congo ; et lancer les consultations avec les parties prenantes sur la préparation d'une feuille de route pour les paiements numériques des transferts monétaires.

Lancé officiellement en juillet

2024, le PSIPJ vise à fournir une aide d'urgence aux ménages touchés par la crise sanitaire et économique provoquée par la covid-19 et à accroître l'accès des ménages ainsi que des jeunes pauvres et vulnérables aux filets sociaux dans les zones d'intervention retenues. Celui-ci prévoit la création du Fonds national de solidarité de l'Agence de gestion du registre social unique, de l'Agence nationale d'insertion, de l'économie sociale et solidaire. Il est également prévu le financement des transferts monétaires pour des activités génératrices de revenus au profit de 2000 ménages vulnérables, le volet formation en auto-emploi de 33 000 jeunes à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie dans le Niari, et Ouessou dans la Sangha, ainsi que de 2600 jeunes aux divers métiers techniques et professionnels.

Fiacre Kombo

TV5 MONDE

Dominique Tchimbakala annonce son départ

C'est une longue page qui se tourne ! Le 26 janvier dernier, Dominique Tchimbakala a pris quelques secondes, à la fin de son journal de 21 h 30 sur TV5 Monde, pour annoncer la nouvelle de son départ de la chaîne. Elle tire sa révérence après 15 ans de bons et loyaux services.

La journaliste Dominique Tchimbakala quittera la chaîne TV5 Monde «prochainement», plus exactement le 7 février. Lors de son annonce, elle a expliqué qu'elle ne serait plus, dorénavant, la présentatrice de l'édition du «Journal Afrique» diffusée chaque fin de semaine sur TV5 Monde. Ainsi s'ouvrira pour elle, a-t-elle renchéri, un nouveau chapitre de sa vie. Se saisissant de l'occasion, elle a tenu à exprimer sa reconnaissance à TV5 pour la confiance qu'elle lui a accordée le temps de sa carrière à cette chaîne de télévision, et à remercier les millions de téléspectateurs pour leur fidélité à ses émissions.

Cette nouvelle a été reprise en cascade sur les réseaux sociaux par des internautes mettant en avant le souvenir de la journaliste ayant livré, jusqu'en janvier de cette année, le «Journal Afrique». Elle y donnait également la parole à diverses figures qui, par leur notoriété, leur savoir, leur place ou leur rang social influencent et transforment l'Afrique. Ces sept dernières années, titulaire pour la présentation du «Journal Afrique», elle y a proposé les différents journaux de la chaîne : éditions de la nuit, journaux du matin, chronique culture dans l'édition du 64', ou encore la grande émission d'interview intitulée «Internationales».

Marie Alfred Ngoma



**Taux d'intérêt
6,5% NET**

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES PÉTROLES DU CONGO « SNPC 6,5 NET 2024-2029 »
1^{ère} Phase d'un programme de 300 milliards de FCFA

INVESTISSONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR ÉNERGETIQUE AU CONGO

**Période de souscription
DU 23 DÉCEMBRE 2024
AU 27 FÉVRIER 2025**

**Montant de la première opération
100 milliards de Fcfa**
Souscription minimale
150 (cent cinquante) obligations
Prix de l'obligation **10.000 Fcfa**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Directeur Général de la **Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC)**, Monsieur Maixent Raoul OMINGA, porte à l'attention de la Communauté des investisseurs des pays membres de la CEMAC, que la société qu'il dirige lance un emprunt obligataire par appel public à l'épargne dénommé « **SNPC 6.5% net 2024-2029** » sur le marché financier de l'Afrique centrale. Cette opération a été visée par la COSUMAF sous le numéro **COSUMAF - APE - 06/24 du 18 décembre 2024**.

Cette opération constitue la première phase d'un programme ambitieux de mobilisation de **300 milliards FCFA** destiné à financer des projets stratégiques dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures. Ce programme illustre l'engagement continu de la SNPC envers le développement durable et la modernisation des infrastructures pétrolières.

La première opération de ce programme d'émissions a pour objectif de mobiliser un montant de **100 milliards de FCFA** afin de renforcer les activités de forage de la SNPC et à augmenter de manière significative la production pétrolière nationale.

Détails de l'opération

- **Montant total** : 100 milliards de FCFA
- **Taux d'intérêt** : 6,5 % NET par an
- **Durée** : 5 ans (2024-2029)
- **Période de souscription** : du 23 décembre 2024 au 27 février 2025
- **Prix nominal** : 10 000 FCFA par obligation
- **Souscription minimale** : 150 obligations (1 500 000 FCFA)

Rôles des acteurs clés

Arrangeur principal et chef de file : En tant que leader de cette opération, **LCB CAPITAL** a assuré la structuration et la coordination de l'emprunt obligataire.

Co-arrangeurs : **PREMIUM CAPITAL SECURITIES, BGF BOURSE**. Leur expertise et leur soutien sont essentiels pour garantir le succès de l'opération, notamment en mobilisant des investisseurs clés.

Étapes du Roadshow

Pour vulgariser cette initiative et sensibiliser les investisseurs, la SNPC organise un roadshow dans trois villes stratégiques :

- **Brazzaville** : 10 février 2025, à l'Hotel Hilton Brazzaville Tours Jumelles
- **Libreville** : 11 février 2025, au Radisson Blu Okoume Palace Hotel
- **Douala** : 12 février 2025, à l'Hotel Akwa Palace

Pour souscrire, rendez-vous auprès des membres du syndicat de placement : **LCB CAPITAL, BGF BOURSE, PREMIUM CAPITAL SECURITIES, ELITE CAPITAL SECURITIES, EDC INVESTMENT CORPORATION**.

À propos de la SNPC

La **Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC)**, établie en 1998, est un acteur majeur dans la gestion, l'exploitation et le développement des ressources pétrolières et gazières de la République du Congo. Forte de son engagement à promouvoir l'indépendance énergétique et à renforcer la production nationale, elle est au cœur de l'économie congolaise.

Le document d'information et le bulletin de souscription relatifs à cet emprunt sont disponibles dans les locaux des membres du syndicat de placement et téléchargeables sur les sites web de l'opération de la SNPC, de la BVMAC, de la COSUMAF et des agents placeurs.

Emetteur
SNPC

Arrangeur Principal
Chef de file
LCB CAPITAL
BANK OF AFRICA

Co - Arrangeurs
BGF BOURSE | **PREMIUM CAPITAL SECURITIES**

Syndicat de placement
LCB CAPITAL | **BGF BOURSE** | **PREMIUM CAPITAL SECURITIES** | **ELITE CAPITAL** | **EDC**

www.empruntobligatairesnpc2024-2029.com



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
 PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ (KOBKISA)
 ISA Prêt N° : IDA -68900
 NIFESTATION D'INTERÊTS
 AAOIN°001/MSP/KOBKISA-UGP/AOI/F/2025



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

POUR LA FOURNITURE – FORMATION- MONTAGE – ET INSATLLATION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DU LABORATOIRE NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE ET D'EPIDEMIOLOGIE DE POINTE-NOIRE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Renforcement du Système de Santé (KOBKISA), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché de « fourniture – formation- montage et installation des équipements et matériels du laboratoire national de santé publique et d'épidémiologie de Pointe-Noire ». Pour ce marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement ».

2. Le Projet de Renforcement du Système de Santé (KOBKISA), sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Candidats éligibles pour la fourniture – formation- montage et installation des équipements et matériels du laboratoire national de santé publique et d'épidémiologie de Pointe-Noire ».

Les soumissionnaires éligibles sont les entreprises ou les groupements d'entreprises disposant d'une expérience dans le domaine de la fourniture du matériel et équipements de laboratoires.

En cas de groupement, les entreprises devraient fournir l'accord de groupement identifiant le mandataire du groupement qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres entreprises.

3. L'appel d'offres « fourniture – formation- montage et installation des équipements et matériels du laboratoire national de santé publique et d'épidémiologie de Pointe-Noire » porte sur trois lots distincts à savoir :

- Lot 1 : équipements et matériels de biologie médicale ;
- Lot 2 : équipements et matériels de bromatologie, microbiologie ;
- Lot 3 : équipements et matériels de biologie moléculaire.

4. Le délai d'exécution du marché est de trois (03) mois pour chacun des lots.

Les soumissionnaires soumettront une offre technique et une offre financière.

5. La procédure de passation de marché sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et est ouverte à tous les Candidats éligibles. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Renforcement du Système de Santé

(KOBKISA) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Rue du Tourisme n°3, face camp clairon, Arrêt tourisme-salle grande cascade-Groupe scolaire REMO, ; Tél : (+242) 06 82 41 945/05 54 89 667, E-mail : eryxdarius40@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

6. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au numéro du compte bancaire communiquer par le projet sur demande.

7. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 mars 2025 à 11 heures 30 minutes, GMT. La passation électronique de marché ne sera pas autorisée. Les Offres tardives seront écartées. Les enveloppes extérieures marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous le 18 mars 2025 à 13 heures 00 minute GMT. Les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » resteront fermées et seront conservées en un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde séance publique d'ouverture des Offres.

8. Les Offres doivent être accompagnées d'une déclaration de l'offre.

9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
 Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Renforcement du Système de Santé (KOBKISA)
 Adresse : rue du Tourisme n°3, face camp clairon, Arrêt tourisme-salle grande cascade-Groupe scolaire REMO
 Numéro de téléphone : (+242) 06 82 41 945/05 54 89 667
 Adresse électronique : eryxdarius40@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 03 février 2025

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx
Coordonnateur du projet

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une des causes des migrations forcées en Afrique

Un rapport montre que les risques environnementaux, auparavant perçus comme des menaces lointaines, sont désormais plus immédiats et affectent d'autres problématiques mondiales, tels les migrations forcées.

En 2024, l'Afrique a été le théâtre d'une série d'événements climatiques (sécheresses prolongées, inondations catastrophiques, vagues de chaleur, etc.) d'une intensité et d'une ampleur rares, impactant des millions de vies. Ces phénomènes ont exacerbé des défis déjà nombreux pour la population africaine, mettant en lumière l'importante incidence du changement climatique dans les migrations forcées. Le rapport 2023 de l'Internal displacement monitoring centre révèle que les catastrophes naturelles ont multiplié par 6 le nombre de déplacés internes en Afrique en l'espace de quatorze ans, et qu'elles constituent l'une des principales causes de migrations après les conflits. Le nombre de déplacés est passé de 1,1 million en 2009 à 6,3 millions en 2023. Les inondations causent plus de 75% de ces déplacements, tandis que les sécheresses ont été responsables de 11% d'entre eux. Le poids est aussi économique : en moyenne, les pays africains investissent 2 à 5% de leur produit intérieur

brut dans la lutte contre les phénomènes climatiques extrêmes, et nombre d'entre eux y consacrent jusqu'à 9% de leur budget. En Afrique subsaharienne, le coût est estimé entre 30 et 50 milliards de dollars par an pour la prochaine décennie.

L'impact sur un secteur agricole clé

Le changement climatique bouleverse également l'agropastoralisme, activité économique clé dans la plupart des régions du continent. Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires, en 2024 les inondations ont affecté la production agricole avec 960 000 hectares de terres cultivées touchés et la perte de 128 000 têtes de bétail en Afrique de l'Ouest et centrale. Face à ce défi, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture souligne la nécessité d'adopter des pratiques agricoles résilientes et durables pour réduire la vulnérabilité des nombreuses communautés dépendantes de l'agriculture. Sa stratégie 2022-2031 met également en avant

l'importance de politiques de migration planifiée pour mieux gérer les déplacements massifs.

Des initiatives pour atténuer les impacts

Face à cette crise croissante, plusieurs réformes ont déjà vu le jour. Des pays comme la Côte d'Ivoire développent des plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques, tandis que des initiatives comme l'« Africa carbon markets » initiées lors de la COP27, visent à transformer les systèmes agroalimentaires et renforcer les marchés du carbone. Des outils technologiques, tels les plateformes de collecte de données climatiques en Ouganda, permettent une réponse plus rapide et mieux ciblée aux effets climatiques. La Convention de Kampala adoptée par l'Union africaine en 2009 reste néanmoins le seul instrument juridiquement contraignant pour protéger les déplacés internes sur le continent. Sa mise en œuvre est entravée par des obstacles législatifs et la non-ratification par certains États.

Noël Ndong

PARTENARIAT SÉNÉGAL-UE

Dakar et Bruxelles posent les bases d'un partenariat rénové gagnant-gagnant

L'Union européenne (UE) compte travailler sur de nouvelles bases avec le Sénégal en vue d'un «partenariat rénové» et bénéfique pour les deux parties, a déclaré l'ambassadeur de l'UE à Dakar, Jean-Marc Pisani, à l'occasion du dialogue de partenariat annuel entre le Sénégal et l'UE, le premier depuis l'élection du président Bassirou Diomaye Faye.

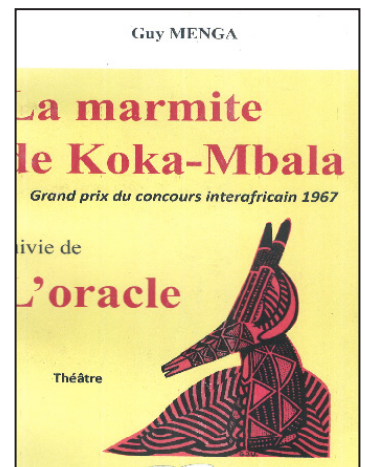
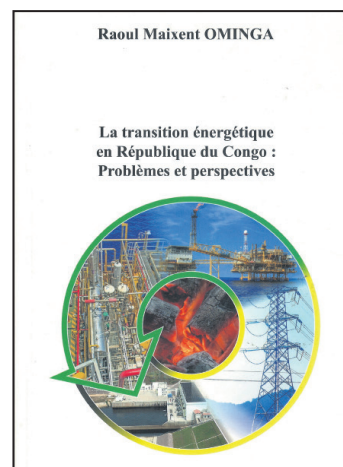
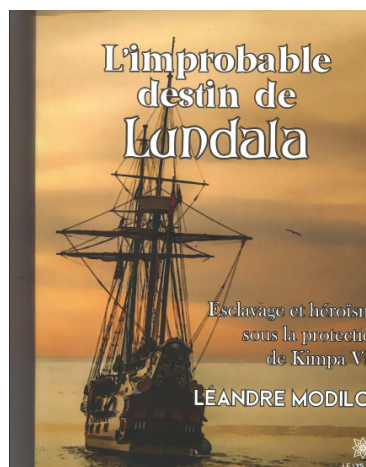
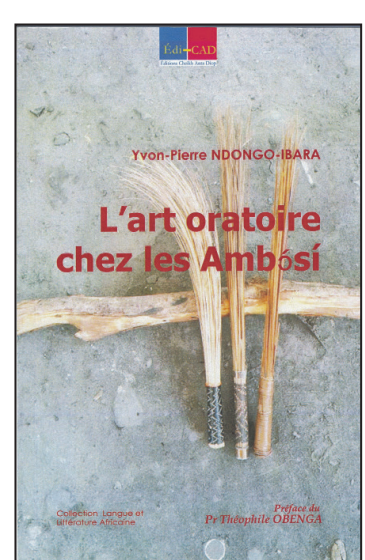
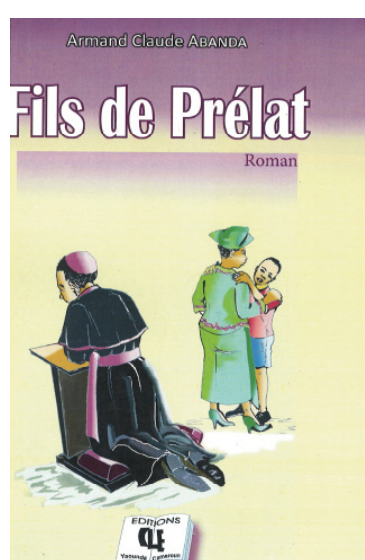
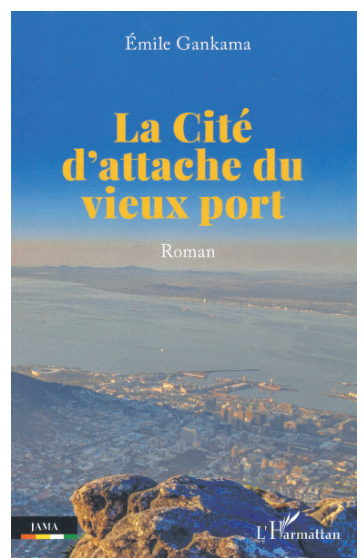
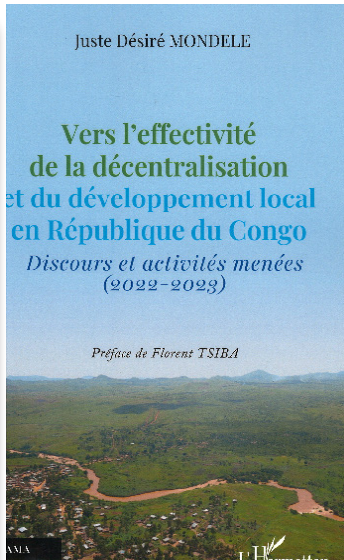
«La session d'aujourd'hui a permis de poser les bases d'un partenariat rénové gagnant-gagnant. Ce dialogue confirme que l'UE et le Sénégal partagent bien plus qu'un simple partenariat», a indiqué Jean-Marc Pisani. Il a ajouté : «Notre offre de partenariat repose sur une stratégie innovante qui regroupe les efforts des institutions européennes mais également de l'Union européenne et de la Banque d'investissement de l'Union européenne». Le Sénégal est le premier partenaire économique, commercial et de développement de l'UE dans la région, avec 328 milliards F CFA de dons sur la période 2021-2027, et un effet de levier généré par ces dons d'un peu moins de 980 milliards en terme d'investissements au titre de la stratégie Global Gateway. Jean-Marc Pisani note «une grande convergence de vues en termes de méthode, d'efforts et d'alignement sur la vision Sénégal 2050 et l'idée que les Européens, les États membres ici présents, les entreprises européennes contribuent à cette croissance endogène, inclusive, et durable».

Pour la cheffe de la diplomatie sénégalaise, le partenariat que son pays le Sénégal veut, «c'est un partenariat dans le sens de construire le pays que nous voulons en 2050 (...) Nous avons développé un agenda qui est reconnu et accepté par nos partenaires de l'Union européenne», a-t-elle déclaré. Des sujets d'intérêt commun allant de la compétitivité et de l'économie, à la qualité du capital humain, en passant par l'aménagement et le développement durable du pays, ont été au menu des discussions qui vont se poursuivre tout au long de l'année.

N.Nd.



EN VENTE



GOUVERNANCE PUBLIQUE

Partage d'expériences entre le Congo et la RDC

Une délégation de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) de la République du Congo a séjourné, du 24 au 26 janvier à Kinshasa, où elle a partagé son expérience en la matière avec l'Inspection générale des finances (IGF) de la République démocratique du Congo (RDC).

La visite de la délégation de la CNTR conduite par son président, Joseph Mana Fouafoua, a porté sur des questions visant la transparence et la responsabilité pour l'amélioration de la gouvernance des finances publiques en République du Congo et en RDC. Au terme des échanges d'expériences, on peut retenir la volonté des deux pays d'harmoniser leurs institutions en mettant en œuvre un plan de travail cohérent pouvant les satisfaire dans le domaine de la gouvernance des finances publiques.

Reçus à Kinshasa par l'inspecteur général des finances de la RDC, Jules Alingete Key et le corps des inspecteurs des finances, Joseph Mana Fouafoua et sa suite se sont imprégnés des avancées significatives de cette institution sœur. Selon le président de la CNTR, le modèle de l'IGF de la RDC en matière de lutte contre les mauvaises pratiques de gestion des finances publiques est un exemple à suivre pour l'Afrique en général et la République du Congo en particulier. « L'Afrique a du mal à décoller, avec toutes les richesses que nous avons en Afrique, sa population jeune,



nous avons du mal à nous développer véritablement. Le mal, c'est la gouvernance et l'effort fourni par l'IGF de la RDC est considérable et naturellement, il faut la volonté politique. Sans volonté politique, on ne peut pas y arriver. Je

vois qu'ici elle s'exprime véritablement et c'est un modèle à prendre et à démontrer dans toute l'Afrique », a indiqué Joseph Mana Fouafoua.

En effet, lors des échanges, le président de la CNTR a, entre autres, présenté les grandes

L'échange des présents entre les délégations/DR

lignes de son institution axées sur le code de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques. Il s'est également appesanti sur les missions réalisées par la CNTR dont l'élaboration du plan stratégique 2025-2029, assorti

d'un plan d'action.

Des échanges B to B qui ont permis à chaque partie d'en tirer profit. Selon l'inspecteur général des finances de la RDC, son institution a souhaité aller en profondeur de ces échanges parce que les discussions ont été extrêmement intéressantes. « Nous avons eu à échanger avec plusieurs responsables des organes de contrôle de la République du Congo... C'est le sens de la visite que nos hôtes sont venus faire à Kinshasa. Il n'y a pas qu'eux qui ont voulu savoir ce qui se fait ici, nous aussi avons voulu savoir ce qui se passe chez eux, parce qu'il y a des choses que nous avons à tirer de leur expérience, à améliorer, à parfaire ou à faire avancer notre système de contrôle des finances publiques. Donc cela a été un grand plaisir et une expérience pour nous », a souligné de son côté Jules Alingete. Une visite de travail qui vient consolider les liens de coopération et d'amitié entre les deux Congo, surtout dans le domaine de la gouvernance des finances publiques.

Parfait Wilfried Douniama

MAÏ-NDOMBE

Les journalistes d'Inongo réfléchissent sur l'avenir de leur métier

Près d'une quarantaine de journalistes d'Inongo et de Selenge, dans la province du Maï-Ndombe, a pris part, le 30 janvier, au forum sur le rôle des médias durant la période post-électorale. A l'occasion, le ministre provincial en charge des médias et communication, Alexis Mputu Bonzali, a salué l'organisation de cette activité, la première dans la province en faveur des professionnels des médias.

Le ministre provincial Alexis Mputu Bonzali a loué l'initiative de l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique d'avoir pensé à renforcer les capacités des journalistes de cette partie du pays souvent oubliés par les partenaires financiers. Il a, par ailleurs, indiqué que la contribution des journalistes est immense pour le décollage de Maï-Ndombe. Peu après la cérémonie d'ouverture officielle de l'atelier, le ministre provincial est revenu pour faire un état des lieux de l'accompagnement de la presse locale par l'autorité provinciale. Il a ainsi relevé les défis et pistes de solution. Pour lui, le gouvernement provincial dirigé par le gouverneur

Lebon Nkoso Kevani est pleinement conscient du fait que la presse demeure ce véritable baromètre de l'opinion publique qui joue le rôle essentiel dans le développement de la province. Pour preuve, il a évoqué son calendrier d'échange avec la division provinciale des médias et l'ensemble de la sphère médiatique de Maï-Ndombe. Dans cet exercice, Alexis Mputu a énuméré quelques difficultés rencontrées par les médias locaux. De son côté, Phiroger Balimba, point focal de l'Union nationale de la presse du Congo dans le Maï-Ndombe, a épinglé les efforts fournis pour le rayonnement de la province et sa visibilité à tous les échelons. Il a an-

noncé, au passage, l'organisation prochaine d'une assemblée générale des professionnels des médias de tous les huit territoires de la province. Faisant un bref aperçu historique des médias dans cette province qui remonte des années 2000, avec les radios Liberté et Digital, à Inongo, Colombe, à Nioki et Telema, à Semendwa, il a indiqué que la province compte, à l'heure actuelle, trente chaînes de radio et de télévision. Ces médias, a-t-il révélé, ont eu un impact sur le vécu quotidien de la population. Phiroger Balimba est revenu aussi sur les difficultés de formation des journalistes, l'auto-régulation ou la quasi-inexistence

de la régulation des médias. Avant de se scinder en deux groupes de travail, les journalistes ont également suivi la communication du président du Cadre de concertation provinciale de la société civile de Maï-Ndombe, Isidore Bolikala Bola, sur le regard critique de la société civile sur le travail de la presse d'Inongo et ses environs.

Absence de radio communautaire à Maï-Ndombe

A en croire cet acteur de la société civile, la province du Maï-Ndombe compte dans chaque territoire au moins une station de radio. Mais, le travail abattu par les médias locaux avant, pendant

et après les élections de 2023 est moyen. Certains de leurs animateurs, a-t-il relevé, ne sont pas formés en la matière et oublient le rôle des médias. Pour lui, les radios considérées abusivement comme communautaires ne les sont pas, car «leurs mentors seraient des maîtres absolus en cette période post-électorale où le culte de personnalité, les injures publiques anonymes, les menaces, les intimidations, des jetons de part et d'autre, des conflits internes, etc., ont pris l'ascenseur». Après cette communication, les deux groupes composés ont travaillé en carrefour et proposé des recommandations.

Lucien Dianzenza

SEMAINE DE L'AUTEUR SUR SCÈNE

Le théâtre de l'environnement rend hommage à Henri Djombo

Du 30 au 31 janvier, la troupe « Le théâtre de l'environnement » a joué sur les planches de la Maison russe, à Brazzaville, deux pièces théâtrales inspirées des œuvres de l'écrivain congolais, Henri Djombo.

Pour les deux soirées, l'assistance se composait non seulement de l'auteur à l'honneur, Henri Djombo, et des responsables de la Maison russe dont sa directrice Maria Fakhruddinova, mais aussi d'un parterre d'écrivains, de députés, des représentants du corps diplomatique, des cadres politiques, des étudiants, des artistes... Tous, simplement passionnés par le théâtre. Les pièces au programme étaient notamment « Le cri de la forêt » et « Sur la braise », mises en scène par l'écrivain et dramaturge camerounais basé au Congo depuis 2000, Osée Colens Kouagné. Ce, avec la participation des comédiens Verève Mafoua, Merveille Mboumba, Joël Ndziona, Thernovha Ombele, Mercia Kessa, Richer Esdras Manangou, etc.

« Le cri de la forêt », c'est l'histoire d'un agent des eaux et forêts qui se rend au village Mbala, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation et de vulgarisation de la protection des forêts. Dès son arrivée, il se présente au roi Kamona afin de présenter ses civilités et l'informer de sa mission. Au premier abord, il est bien accueilli et encouragé dans son initiative. Mais très vite, son action est mal perçue



par le chef du village et certains de ses proches qui le supplient de stopper cette campagne en faveur de la protection de la forêt. De l'autre côté, il y a des villageois qui pensent qu'il est temps de mieux traiter les forêts pour l'avenir de la planète.

Inspiré de la pièce de théâtre éponyme de l'écrivain Henri Djombo, « Le cri de la forêt » peint, d'une part, le tableau sombre de l'action de l'homme sur les forêts et, de l'autre, l'urgence de réfléchir aux mécanismes concrets à mettre en place pour réduire la déforestation, la pollution et le réchauffement climatique. « Nous sommes très heureux d'avoir reçu ici la semaine théâtrale ayant pour base

Le théâtre de l'environnement à l'ouverture de la Semaine en hommage à Henri Djombo

les œuvres de M. Henri Djombo qui est également notre diplômé de l'ex URSS. Le public a bien aimé le spectacle qui invite à une utilisation responsable de la richesse de l'environnement. Je pense qu'on va continuer cette initiative qui vise à promouvoir la littérature congolaise au sein de la jeunesse », a déclaré Maria Fakhruddinova, directrice de la Maison russe.

Pour le metteur en scène Osée Colens Kouagné, le choix de rendre hommage à Henri Djombo s'explique par le fait que l'auteur figure parmi les grands écrivains du Congo et dans son livre « Le cri de la forêt », sa plume est profonde et elle parle à tout le monde pour sensibiliser et éduquer. « Nous avons

joué cette pièce en Algérie, en France, en Côte d'Ivoire... et à chaque fois, les autorités disent, mais vous êtes venus raconter l'histoire de notre pays. Le message ne s'adresse pas au Congo seulement mais à l'humanité entière », a-t-il souligné

« Sur la braise », une satire contre les vices en société

Jouée lors de la deuxième et dernière soirée en hommage à Henri Djombo, « Sur la braise » traite l'histoire d'un ministre et de ses proches qui se croient tout permis dans une entreprise étatique, piétinant ainsi la souveraineté de l'Etat et bafouant toutes les lois. Ce spectacle se veut un cri

de révolte et une parole d'espoir. Révolte contre les tares et les blessures qui gangrènent la société et la condamnent à la dérive : la violence, la gabegie, l'égoïsme cynique... Espoir tout de même, en quelques jeunes, qui combattent pour la survie et le triomphe des valeurs sociales et morales.

« Les faits décrits sont graves et significatifs. Ça ne peut pas faire pleurer tout le monde. Il fallait utiliser la dérision et l'humour pour faire comprendre à une assistance, disons composite, le comportement social dans une société d'injustice... Beaucoup de choses vous ont fait rire et je riaais avec vous. Parce que je suis moi-même pris d'émotion chaque fois que j'assiste à ce spectacle, mon propre spectacle. Merci d'être venu si nombreux ces deux soirées pour honorer ma petite personne. Merci à la troupe théâtrale et la Maison russe. Continuez de soutenir la culture qui contribue au rapprochement entre nos deux peuples. Aux autorités et vous tous nos amis qui êtes venus successivement, merci ! », a dit Henri Djombo, au terme des spectacles.

Merveille Jessica Atipo

LITTÉRATURE

L'écrivain Hugues Eta présente son nouveau roman

«L'odyssée d'Ontihô L Onkou» est la nouvelle œuvre littéraire de l'écrivain Hugues Eta publiée au Editions Lettres mouchetées. Sa présentation a été faite le 30 janvier dernier à l'Institut français du Congo de Pointe-Noire par Carla Mavoungou, étudiante et ancienne élève de l'auteur, en présence d'un public nombreux, majoritairement composé des élèves et étudiants de la ville.

Passionné de littérature, Ontihô L Onkou écrit son premier roman et aspire à le publier. Pour concrétiser son rêve, il doit trouver de l'argent afin de financer la saisie de son manuscrit. Il se fait engager comme apprenti électricien et œuvre sur différents chantiers à travers le pays. Malheureusement, il n'est pas au bout de ses peines. Entre obstacles, désillusions, humiliations... il s'évertue à surmonter tous les écueils dressés sur son chemin. Le parcours d'Ontihô L Onkou dans sa quête de publication revisite tout un système social, économique et politique qui freine le développement et l'épanouissement culturel d'une nation...

Le roman «L'odyssée d'Ontihô L Onkou» est un œuvre littéraire captivante et attrayante écrite en 208 pages, dans un style simple et alerte qui transporte le lecteur à travers un récit émouvant et rocambolesque, jalonné des faits tout aussi ubuesques qu'épatants autour des thématiques telles la quête de soi, l'injustice sociale, la résilience face à l'adversité...

« Cette œuvre met en lumière les réalités d'un pays où les

rêves sont étouffés par la corruption, l'injustice sociale, l'indifférence généralisée. L'auteur y brosse le portrait d'une génération où l'éveil intellectuel a été supplanté par des préoccupations futiles et solutions immédiates. A travers le parcours d'Ontihô, Hugues Eta dépeint une société rongée par l'indifférence et l'opportunisme, une société où l'ambition individuelle est souvent perçue comme une menace, mais offre également une lueur d'espoir. Le courage et la résilience du personnage principal malgré les nombreux obstacles rappellent que chaque défaite porte en elle une leçon précieuse et que la passion ainsi que la détermination peuvent être des moteurs puissants même dans les contextes les plus hostiles », a dit Carla Mavoungou, critique littéraire.

« A travers ce récit, l'auteur nous fait comprendre que les rêves ne se réalisent pas en restant allongé à compter les étoiles mais plutôt en travaillant dur. Alors, la vie est



Hugues Eta et Carla Mavoungou pendant la présentation de l'ouvrage

pleine de rebondissements et parfois les obstacles sont plus nombreux que les succès mais, abandonner ne doit pas être une option car cela serait donner raison à ceux qui veulent vous voir échouer. Pourtant, beaucoup de jeunes au premier

échec jettent l'éponge comme si c'était la fin du monde. Que ce soit après un examen ou un projet non abouti, on doit se relever car le succès n'est pas une question de chance c'est une question d'endurance », a-t-elle ajouté en guise d'exhor-

tation aux jeunes.

Pour Hugues Eta, le choix de Carla Mavoungou a été motivé par le dessein de vouloir transmettre le témoin de l'écriture à la nouvelle génération qui doit travailler dur pour remplacer valablement l'actuelle, s'armer de courage et d'abnégation, renoncer à la facilité en tournant le dos aux antivaleurs telles la dépravation des mœurs, et en brillant par l'exemple, la probité et le talent. Poète et écrivain congolais, Hugues Eta a publié plusieurs ouvrages dont « Mourir pour naître » (éditions La Bruyère, 2003), « Une silhouette de poule » (Editions le chasseur abstrait, 2010), « Manuscrit du bonheur brûlé » (Editions La Doxa, 2015), « Los de mes eaux » (Editions Stellemans, 2018). Il est lauréat du Prix Paul-Eluard de la société des poètes français en 2012, finaliste au Prix de poésie Jean-Rivet (2017), premier accessit au prix D'estieugues (2018) et Histoire et mémoire (2022). En 2024, il a reçu le Grand prix Philippe-Courtel avec son ouvrage « Le deuxième rire des cendres ».

Hervé Brice Mampouya

DISTINCTION

Le coach Aimable Mithou reçoit le trophée de mérite et d'honneur

Le Réseau des journalistes et communicateurs congolais pour la promotion et l'émulation des citoyens (RJCPEC) a décerné, dernièrement à Brazzaville, à l'occasion de sa vingt-deuxième édition, le prix de mérite et d'honneur au coach Aimable Mithou, dans la catégorie des entrepreneurs, influents et impactants.

La structure que préside Rostand Sametone Ondendé Ndassia a porté son choix sur le coach Aimable Mithou pour toutes les actions et programmes que le centre de formation professionnelle MKDG qu'il dirige a réalisés en faveur de la jeunesse, à travers son projet «Elengue telema» et la découverte des métiers, actions-emploi, ainsi que d'autres programmes afin de l'orienter vers l'emploi.

Coach emploi carrière et entrepreneur, spécialisé dans l'orientation et la gestion des carrières, Aimable Mithou accompagne depuis plus de dix ans les jeunes vers l'insertion professionnelle réussie. C'est dans ce contexte que le réseau l'a choisi pour sa méritocratie. « Ce prix que je viens de recevoir est le troisième en tant que coach en emploi et gestion de carrières. C'est gratifiant de savoir que les actions que je mène sont reconnues, mais le plus important, c'est surtout de rester focus sur



Le coach Aimable Mithou brandissant ses trophées /DR

l'objectif «Un jeune-un emploi». Merci beaucoup », s'est réjoui le lauréat Aimable Mithou.

Le responsable du centre de formation professionnelle MKDG a fait savoir que pour cette année, il sera ouvert un centre d'orientation «Jeune-emploi» qui aura pour mission première l'orientation scolaire, académique et professionnelle des jeunes. Cela permettra aux parents d'effectuer un bilan de compétences afin de bien élaborer leur projet professionnel. L'objectif étant de mieux orienter les jeunes vers les métiers porteurs et surtout de garantir une bonne insertion professionnelle.

Notons que le RJCPEC, en sa qualité d'association culturelle reconnue d'utilité publique, créée et dirigée depuis plus de seize ans par Rostand Sametone Ondendé Ndassia, a pour objectif de décorer les cadres méritants à titre anthume (de leur vivant) et non posthume, ainsi que de faire l'émulation et la promotion de ceux-ci.

Bruno Zéphirin Okokana

52^e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BD

Les auteurs de «Les z'expressions françaises» font sa promotion

Depuis le 30 janvier dernier, la ville d'Angoulême vit et vibre autour de la bande dessinée (BD) et s'enthousiasmera jusqu'au 2 février. Les artistes-écrivains Marie-Françoise Ibovi, Patrick Kaluta et Al'Mata y assurent la promotion de la BD «Les z'expressions françaises», parue le 11 décembre de l'année dernière, dans la collection jeunesse, aux Éditions Lettres Mouchetées.

Parmi les rendez-vous littéraires de cette année, les auteurs de l'album «Les z'expressions françaises» avaient coché en bonne place la grand-messe d'Angoulême.

C'est l'occasion de présenter aux férus de la BD le résultat de leur travail conçu conjointement pour explorer quelques trésors de la langue française jusqu'à en produire un livre illustré. Une illustration des expressions issues de multiples influences historiques, littéraires et populaires telles que «Avoir la main verte», «mettre la puce à l'oreille» ou «donner sa langue au chat», expressions faisant partie intégrante du quotidien.

À travers cette BD, les dessinateurs Al'Mata, Jussie Nsana, Patrick Kaluta K et la scénariste Marie-Françoise Ibovi ont imaginé comment donner vie au sens

propre comme au sens figuré à vingt-six expressions françaises, invitant ainsi le lecteur à les découvrir ou les redécouvrir sous un nouveau jour humoristique.

Pour Al'Mata, habitué à ce festival, outre la BD du collectif en promotion, c'est l'occasion de présenter également ses classiques tels que L'Afrique en partage en collaboration avec Christophe Cassiau-Haurie ; Le retour au pays d'Alphonse Mabida dit Daudet, ou Le vrai retour en France d'Alphonse Madiba dit Daudet, tous les deux en collaboration avec Christophe Ngalle Edimo.

Adjim Danngar, scénariste, illustrateur, coloriste est également présent parmi les auteurs en dédicace dans le «Pavillon Unesco» qui accueille gratuitement les festivaliers dans les 300 m² de l'espace dédié.

Marie Alfred Ngoma



HUMEUR

La paix et le social en question...

On ne le dira jamais assez, la paix et le social sont la pierre angulaire de toute société qui se construit du jour au jour pour son fonctionnement et son développement tous azimuts. Si la paix est le calme ou la tranquillité, le social quant à lui est ce corpus multi-dimensionnel constitué des domaines tels que la santé, l'éducation, les finances, la culture, la sécurité, le sport, la démographie, l'emploi, le transport, l'alimentation, bref le social renvoie donc à la question du vécu quotidien de la population dans le pays.

Il est clair que le nôtre, le Congo, est cet îlot de paix incontestable et par rapport à cela, son hospitalité n'est plus à démontrer. Mais cette paix présente actuellement des ratés au niveau interne causés par la persistance des actes des jeunes voyous appelés « Koulounas » ou « Bébés noirs », qui occupent certains endroits de nos villes et localités tout en créant chez la population une peur bleue dans le ventre. Encore que ce qu'il faut craindre dans un futur proche, c'est le déplacement de ce phénomène des villes vers les routes nationales où ils pourront créer un autre que l'on appelle par les « coupeurs de route ».

Si des mesures sécuritaires préventives sévères ne sont pas prises maintenant pour contrer cela, les voyageurs qui emprunteraient des routes ou des bateaux voire même la voie ferrée pourraient être très surpris, car quelques indices le montrent déjà.

Que dire du social ! Il est clair que certaines infrastructures de soin se construisent ici et là sur toute l'étendue du territoire national. Cependant, les lamentations de la population à propos des soins qu'elle reçoit et les agissements des agents de santé laissent à désirer. Les hommes en blouse blanche foulent aux pieds tous les préceptes d'Hippocrate, privilégiant l'argent. Le malade n'est vite examiné que si ses parents présentent une somme d'argent au personnel soignant. C'est regrettable !

Le constat est également écœurant dans l'éducation. Que ce soit dans le secteur de l'enseignement technique ou de l'enseignement général, la baisse drastique du niveau scolaire est révoltante. Encore que la formation scolaire voire même universitaire telle que cela se passe actuellement continue de ne fabriquer que des jeunes chômeurs, incapables de se prendre en charge eux-mêmes. L'école s'éloigne de plus en plus des défis de la lutte contre le chômage à travers une inculcation chez les apprenants d'un nouveau logiciel leur permettant de créer et de façonner un esprit d'entrepreneuriat.

La chose devient de plus en plus criarde au niveau des administrations, surtout publiques. Pour qu'un document soit vite signé, il faut s'occuper de la main de celui ou celle qui doit le signer, c'est-à-dire déboursier une certaine somme d'argent. C'est une corruption à ciel ouvert qui hier était une honte mais aujourd'hui est devenue un passage obligatoire. A prendre ou à laisser. Quelle honte !

Les transports en commun et le commerce ne sont pas en neste ! En tout cas, il y a dans ces deux domaines un désordre qui ne dit pas son nom. Les prix des denrées galopent du jour au lendemain dans des marchés y compris ceux des courses de transport en commun qui sont allés du double au triple actuellement, au su et au vu de ceux qui ont la charge d'arrêter ce désordre.

Ce triste tableau montre bien qu'un laisser-aller prend corps dans de nombreux secteurs d'activité. Ce qui cause des soucis sociaux et entame une certaine tranquillité de la population. Que ce désordre ne persiste pas car il est destructeurs de la paix !

Faustin Akono

APPEL À CANDIDATURES

Des projets d'écriture soutenus

Mira Livre lance un programme d'appui à la mobilité des auteurs et autrices ayant un projet d'écriture souhaitant l'approfondir à l'international. Ce programme piloté à l'Institut français par la Direction de la création artistique et des industries culturelles est ouvert aux champs littéraires suivants : bande dessinée, essai, fiction, jeunesse et poésie.

Pour prendre part au programme, le candidat ou la candidate doit présenter un projet de création ou de recherche sur un sujet ou une thématique de son choix, s'inscrivant dans une ou plusieurs disciplines. Le dossier de candidature sera évalué selon les critères suivants : la qualité du projet ; la motivation de la mobilité dans le pays considéré pour le projet ; le parcours professionnel du candidat. La date limite de dépôt de dossier est fixée au 23 février. Signalons que le nombre de dossiers de candidature est limité à quarante.

Six lauréats au minimum seront sélectionnés pour des mobilités qui se dérouleront entre juin et décembre et bénéficieront une

bourse forfaitaire de 4 000 euros, minimum et 5 000 euros maximum pour un mois pour leur permettre d'effectuer une recherche créative et artistique à l'étranger, dans le lieu de leur choix.

Ces derniers seront mis en relation avec le service culturel de l'ambassade de France, de l'Institut français ou de l'Alliance française du ou des pays de leurs lieux de mobilité. En fonction de la programmation, il pourra leur être proposé d'y participer sous la forme d'une présentation de leur travail lors d'une rencontre ou d'un atelier professionnel dans le cadre des actions de l'Ambassade.

Contacts : Didier Dutour, responsable du Pôle livre et édition, di-

rection de la création artistique et des industries culturelles : didier.dutour@institutfrancais.com ou Anne Du Parquet Pôle livre et édition, direction de la création artistique et des industries culturelles : anne.duparquet@institutfrancais.com.

Mobilité à l'international de recherche artistique (Mira) appuie les artistes dans leurs démarches de recherche à l'international. Depuis son lancement en 2023, une centaine de lauréats a bénéficié du soutien du programme Mira.

En 2025, deux appels à candidatures Mira sont ouverts pour le livre et les métiers d'art.

Mira Livre concerne l'ensemble du monde excepté les États-Unis.

Rosalie Tsiankolela Bindika

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 21^e journée

Deuxième revers de rang pour Clermont, qui s'incline à Montpied face à Ajaccio (0-1). Titulaire en pointe, Mons Bassoumina a eu peu de ballons intéressants. Un tir, dévié sur le poteau par le portier corse, à la 57e avant d'être remplacé à la 78e.

Jesah Ayessa Ondzé est resté sur le banc corse. Mené au score, Grenoble s'impose finalement au Stade des Alpes face à Rodez (2-1). Après un début de match hésitant, Loris Mouyokolo a été solide dans l'axe de la défense.

Près de deux mois après sa dernière titularisation (le 7 décembre), Nolan Mbemba était aligné au poste de relayeur droit, en lieu et place de Benet, suspendu. Remplacé à la 69e.

Martigues rapporte 3 points de son lointain déplacement à Dunkerque (1-0). Remplaçants face à leur ancien club, Bevic Moussiti Oko et Alain Ipiélé sont entrés aux 63e et 90e+1.

Sans Steevy Mazikou, non convoqué, Bastia est tenu



Premier match avec le FC Versailles et première passe décisive pour Cédric Odzoumo (DR)

en échec par Pau à Furiani (1-1).

National 1, 19e journée Sans Owen Matimbou, laissé à disposition de la réserve, ni Marvin Baudry, resté sur le banc, Orléans est battu à domicile par Rouen (1-3).

Premier match et première passe décisive pour Cédric Odzoumo lors de la défaite de Versailles à Nancy (2-3). Titulaire, l'ancien Sedanais a parfaitement lancé Baghdadadi dans la surface pour

le deuxième but yvelinois à la 30e. Remplacé à la 82e, alors que les Lorrains étaient revenus à 2-2 et que son équipe était réduite à dix depuis la 73e.

Sans Dorian Samba, non retenu, Châteauroux fait match nul 0-0 à Bourg-Péronnas.

Sans Victor Mayela, absent de la feuille de match, Sochaux rapporte un point du Mans (1-1).

Camille Delourme

SECTEUR PÉTROLIER

Les acteurs échangent avec des membres du gouvernement

Firmin AYessa et Bruno Jean Richard Itoua, respectivement ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale et ministre des Hydrocarbures ont échangé, du 29 au 30 janvier dans la capitale économique du Congo, avec les partenaires sociaux du secteur pétrolier et parapétrolier.

La rencontre entre l'exécutif et les partenaires du secteur pétrolier a porté sur la mise en œuvre de la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu) et son opérationnalisation. Une commission technique constituée à cet effet indique qu'après les premiers échanges destinés à baliser la concertation, les parties ne remettent pas en cause le principe de solidarité sur lequel repose cette caisse et s'accordent sur le fait que la concertation doit porter plutôt sur les modalités de mise en œuvre de cette caisse. Elles ont ainsi convenu de la préservation des acquis sociaux des travailleurs de ce secteur en matière de couverture maladie. En effet, dans le cadre de la démarche progressive de mise en œuvre de la Camu, les parties ont convenu et arrêté la non prise en compte des entreprises et des travailleurs de ce secteur dans la phase pilote ; la sortie des entreprises de ce secteur de la liste des entreprises notifiées dans cette phase; la garantie du non prélèvement durant la phase pilote des cotisations sociales des travailleurs de ce secteur ayant déjà effectué l'enrôlement ; l'intégration des entreprises et des travailleurs de ce secteur dans la dynamique de la mise en œuvre de la Camu dans la phase d'extension à l'ensemble des as-



Le ministre d'Etat Firmin AYessa présidant la réunion/Adiac

sujettis, après dialogue social ; la réaffirmation du principe du dialogue social continu afin de régler les différends éventuels liés à la mise en œuvre de cette caisse dans ce secteur.

Les parties ont, en outre, pris l'engagement d'accélérer le processus de négociation collective en lien avec la convention collective des entreprises des services pétroliers et celle de la Congolaise des raffinages. Elles ont, enfin, convenu du retrait de l'avis de grève prévu pour le 4 février.

Une seconde commission technique mise en place a passé en revue les différentes préoccupations et suivi les informations données par la partie gouvernementale. Les parties ont retenu que les employeurs soutiennent

l'objectif ambitieux et noble du gouvernement consistant à mettre en œuvre le régime d'assurance maladie universelle. Son opérationnalisation dans ce secteur doit se faire dans le cadre d'un dialogue continu avec des partenaires sociaux et les employeurs s'alignent sur les conclusions issues de la concertation avec les travailleurs.

Dans le cadre de la démarche progressive de mise en œuvre de la Camu, les parties ont convenu que toutes les sociétés du secteur pétrolier et parapétrolier sont à retirer de la liste des entreprises de la phase pilote, dans la mesure où elles n'ont pas été toutes enrôlées pour éviter les disparités éventuelles. Aucun prélèvement des cotisations sociales au titre de la Camu ne doit

être opéré tant que l'entreprise n'est pas immatriculée et que ses travailleurs ne sont pas enrôlés. Le maintien du dialogue social dans un cadre tripartite a été retenu

Clôturent les travaux, le ministre d'Etat, Firmin Ayessa, a signifié que la rencontre a été organisée à la demande des pétroliers en vue d'apporter des réponses aux interrogations toutes légitimes qui ont inspiré la mise en œuvre de la Camu dans le secteur pétrolier et parapétrolier.

« Les réponses que vous attendiez vous ont été données en toute transparence, en toute objectivité, en toute franchise. Vos interrogations et nos réponses ont nourri les belles discussions que nous avons eues. De ces discussions a

pu jaillir la lumière espérée, lumière portée par les résultats fructueux auxquels nous sommes parvenus. Nous avons, pendant 24 heures, apporté notre pierre utile à l'édification de notre modèle de protection sociale. Modèle de protection sociale que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, s'emploie à mettre en œuvre patiemment, mais avec détermination. Ce modèle de protection sociale qui repose sur l'essentiel sur la solidarité de tous face aux grands enjeux sociaux, particulièrement celui relatif à la santé afin que personne ne soit laissé pour compte et abandonné au bord de la route. Au sortir d'icci chacun de nous devra jouer pleinement sa partition dans l'exécution des engagements que nous venons de prendre sans atermoiement, sans bémol», a déclaré le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa.

Notons que cette concertation a fait suite à l'avis de reprise de grève émis récemment par l'inter-fédération syndicale des travailleurs, en rapport avec la mise en œuvre de la Camu dans le secteur pétrolier et parapétrolier.

Séverin Ibara

RÉFLEXION

Que les grandes puissances de ce temps ...

Oui, en effet, que les grandes puissances de ce temps mettent tout en œuvre pour prendre le contrôle des ressources stratégiques que détient le Tiers monde, l'Afrique en particulier, n'a rien de surprenant. De ce contrôle de l'or, de l'argent, des diamants, de l'uranium, du cuivre, du cobalt, du pétrole, du gaz, des hydrocarbures et autres matières premières fondamentales dépend pour une large part leur capacité d'action à l'échelle mondiale. Et, par conséquent, leur influence.

Ce qui se passe aujourd'hui en Afrique centrale où l'Europe, la Chine, les Etats-Unis, l'Inde s'efforcent de prendre le contrôle des Etats en surfant sur les conflits politiques, économiques, ethniques et autres traduit l'enjeu que constitue

cette partie du monde pour les Grands. Un enjeu dont les événements tragiques en cours dans la région de Goma, dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), donnent une idée aussi claire que terrifiante. Et qui font craindre la résurgence des horribles conflits ethniques qui ont marqué d'un sceau indélébile la dernière décennie du siècle précédent.

Dans ce contexte historique, il apparaît clairement que les Etats ciblés par les grandes puissances en raison des immenses richesses naturelles que ceux-ci détiennent ne pourront se protéger que s'ils resserrent fortement et sans délai leurs liens avec leurs voisins. Autrement dit que seules l'union régionale et l'union sous régionale leur permettront de se protéger

en neutralisant les nations qui tentent de prendre le contrôle de leurs ressources.

De façon très concrète, ceci veut dire que l'enjeu majeur de l'équation stratégique actuelle est bien le renforcement des institutions de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, du bassin du Congo au sein desquelles se joue l'avenir de cette partie du continent. Ceci est d'autant plus clair, d'autant plus évident que les communautés telles que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest s'effondrent en Afrique de l'Ouest, fragilisant dangereusement les nations qui les composent.

Dans ce contexte et compte

tenu de l'extrême danger que constitue la dérive qui frappe aujourd'hui la région du Kivu, en RDC, l'on ne saurait trop conseiller aux Etats et aux gouvernements de l'Afrique centrale de se retrouver à Brazzaville dans le cadre d'un sommet régional qui permettrait de rechercher une issue pacifique, raisonnable aux conflits qui menacent cette partie potentiellement la plus riche, la plus prospère du continent. Tout indique, en effet, aujourd'hui que seule une telle initiative permettra de prévenir le pire dont le génocide au Rwanda a donné il y a trois décennies la terrible dimension.

Voyons si ce message de simple bon sens sera entendu par celles et ceux auxquels il s'adresse.

Jean-Paul Pigasse